

Objectifs

Former les donneurs d'ordre et les exécutants à la mise en oeuvre du permis feu lors de travaux par points chauds, afin de prévenir tout départ d'incendie ou explosion dans l'établissement.

Public visé	Donneurs d'ordre, chefs de chantier, responsables sécurité, opérateurs réalisant des travaux de soudage, meulage, découpe, brasage ou tout travail générant des points chauds ou des étincelles.
Prérequis	Connaissance de base des risques incendie. Formation manipulation extincteur recommandée.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques d'incendie et d'explosion liés aux travaux par points chauds.
- Connaître la réglementation applicable : Code du travail, recommandations CNPP, APSAD R6.
- Rédiger correctement un permis feu : identification des risques, mesures préventives, durée de validité.
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention avant, pendant et après les travaux.
- Identifier les rôles de chaque acteur : donneur d'ordre, exécutant, responsable sécurité.
- Appliquer la procédure de surveillance après travaux (ronde de 2h minimum).

Parcours pédagogique

Formation théorique	Formation pratique
<ul style="list-style-type: none">• Les travaux par points chauds : soudage arc/TIG/MIG, chalumeau..• Risques associés : projections, rayonnements IR/UV, fumées, atmosphères explosibles (ATEX)• Le permis feu : définition, cadre réglementaire (Code du travail R.4512-6, APSAD R6), enjeux assurantiels• Contenu du permis feu : identification des zones à risque, mesures préventives, durée de validité• Acteurs et responsabilités : donneur d'ordre, exécutant, responsable sécurité du site• Mesures avant travaux : dégazage, inertage, consignation des installations, détection d'atmosphère• Mesures pendant travaux : surveillance, moyen d'extinction à portée, ventilation• Mesures après travaux : ronde de surveillance 2h minimum, clôture du permis feu	<ul style="list-style-type: none">• Visite de terrain : identification des zones à risque dans votre établissement• Rédaction d'un permis feu sur cas pratique issu de votre activité réelle• Simulation de mise en oeuvre du permis feu avant travaux de soudage ou meulage• Vérification des moyens d'extinction mis à disposition : extincteur, RIA, bâche anti-projection• Exercice de clôture du permis feu et organisation de la ronde de surveillance

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé interactif, étude de cas réels d'accidents liés aux travaux par points chauds, exercices de rédaction du permis feu, visite de terrain dans votre établissement. Adaptation au secteur d'activité (industrie, BTP, chimie, maintenance...).

Qualification des intervenants

Formateur spécialisé en sécurité incendie et prévention des risques industriels, expérimenté en ingénierie de formation adulte.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation continue par exercices pratiques de rédaction du permis feu. QCM en fin de formation. Délivrance d'une attestation individuelle de formation permettant la délivrance d'une habilitation interne par l'employeur.

Formation initiale	Durée : 7h00 (1 jour) Effectif : de 1 à 10 personnes
Formation recyclage	Durée : 3h30 (½ journée) Effectif : de 1 à 10 personnes
Tarif	Devis sur demande — RICHOUX Gaëlle 06 02 39 49 16 richoux-gaëlle@ofsp.fr
Modalités d'accessibilité	OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, contactez notre référent handicap.

Responsable Pédagogique et Référent handicap :

Mehdi BENTOUMI — bentoumi-mehdi@ofsp.fr — 06 02 72 73 14

Pour toute question d'accessibilité, contactez nous.